



Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers du Nord – Kivu.

DECLARATION DES MEMBRES DU RESEAU CREF SUR LA SITUATION DES FORETS ET DES AIRES PROTEGEES DU NORD – KIVU, R D CONGO.

Nous, membres du Réseau CREF, réunis à Goma, en Assemblée Générale Ordinaire du 07 au 08 juin 2004, déclarons ce qui suit sur la destruction des forêts et des aires protégées du Nord – Kivu :

1. De l'exploitation agricole dans aires protégées.

Le constat amer ci – après est établi par les acteurs de la société civile du secteur forestier dans les aires protégées suivantes : le Parc National des Virunga (PNVi), le Parc National de Kahuzi Biega (PNKB), le Parc National de la Maiko (PNMa) et les réserves forestières :

a) A Kiorwirwe, Territoire de Masisi

- Construction des maisons en matériaux durables dans le parc national des Virunga par les retournés congolais rapatriés du Rwanda ;
- Pâturage dans le parc et coupe du bois ainsi que la carbonisation des bois à grande échelle ;
- Culture dans le parc et traçage des routes pour favoriser le transport des bois et braises.

b) A Kibumba, Territoire de Nyiragongo

- La coupe du bois à la recherche de tuteur pour les légumineuses ;
- Exploitation agricole courant déjà plus de 15 Km² dans le PNVi par la population Rwandaise au pied du Volcan

MIKENO à la frontière Rwando – Congolaise. Elle pratique également la coupe du bois et l'exporte au Rwanda.

c) En Territoire de Rutshuru

- Exploitation agricole, coupe de bois de chauffage et la carbonisation de bois à Kanyabayonga, Kibirizi, Tongo et Binza.
- Pêche illicite des alevins dans le lac Edouard en complicité avec les autorités locales et le braconnage.

d) En Territoire de Lubero

- Exploitation agricole dans le parc à Talihya et Kamandi par la population locale ;
- Braconnage et coupe de bois de chauffage.

e) En Territoire de Beni

- Traçage de routes dans le PNVi à Karuruma ;
- Exploitation minière artisanale et la déforestation complète de la Réserve NGADi sur la route Beni – Mbao ;
- Installation des pâturages dans le PNVi, extension Beni – Lubero à Karuruma par les Hima d'origine Ugandaise.

De manière générale, nous constatons également ce suit :

- La présence des campements de militaires dans le parc,
- La commercialisation des « Bush meat » par les militaires.

f) En Territoire de Walikale

- Exploitation minière artisanale dans le PNKB et réserves forestières ;
- Coupe de bois de chauffage et de construction ;
- Braconnage.

- 2. Compte tenu de ce qui précède, les membres du Réseau CREF en assemblée générale ordinaire dénoncent cette situation alarmante de destruction à grande échelle des écosystèmes forestiers et aires protégées entretenues par l'insécurité et les gens en armes.**

A cet effet, nous recommandons ce qui suit :

2.1. A la communauté internationale

- Intensifier l'implication active dans le processus de paix et de réunification effective de la RDC tout en faisant pression pour l'élimination des campements militaires dans les aires protégées ;
- Faire respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de la RDC en sécurisant ses frontières ;
- Appuyer financièrement et techniquement les organisations locales de conservation de la nature qui opèrent autour des aires protégées

2.2. Au Gouvernement Congolais

- Equiper l'ICCN pour une bonne conservation des parcs nationaux ;
- Faire respecter les lois sur la conservation de la nature et le code forestier
- Protéger les frontières de la RDC

2.3. A la population Congolais

- Gérer rationnellement les ressources naturelles au profit des générations présentes et futures ;
- Respecter l'intégrité des aires protégées.

Ainsi fait à Goma, le 08 juin 2004

Les membres du Réseau CREF réunis en Assemblée Générale Ordinaire